

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Meylan

Date de dépôt: 16 novembre 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Fonds national d'infrastructures et projet genevois

L'assemblée fédérale vient de voter récemment un fonds de 20.8 milliards destiné aux infrastructures routières et au trafic d'agglomération.

Dans la partie de ce fonds destiné à supprimer les goulets d'étranglements sur le réseau des routes nationales (5,5 milliards), Genève et Vaud pourraient s'associer pour obtenir les moyens nécessaires à l'élargissement de l'Autoroute A1 sur le premier tronçon reliant Genève à Coppet.

Dans la partie destinée au trafic d'agglomération, il reste 3,7 milliards disponibles pour les projets cantonaux. Ces dernières années, Genève a engagé plus de 2 milliards dans le développement des transports publics. La « paix » des transports ne peut signifier, comme cela semble être le cas aux yeux de certains : « tout aux transports publics », mais doit passer par un équilibre et une complémentarité entre les différents modes de transport. A cet égard, il serait opportun de profiter de ce fonds d'infrastructures pour réaliser enfin les ouvrages routiers qui font grandement défaut aux Genevois. Pour ce faire, Genève doit élaborer un document intitulé « projet d'agglomération » dans lequel figureront tous les projets d'infrastructures prioritaires. La version définitive du « projet d'agglomération » doit être adressée d'ici le 31 décembre 2007 aux autorités fédérales, autant dire que c'est demain.

Quel est l'état d'avancement du projet d'agglomération, quelles en sont les échéances et à quel moment le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil ce dossier crucial pour l'avenir de Genève ? Et surtout, quels seront les projets routiers inscrits dans le projet d'agglomération ? La traversée urbaine sous-lacustre y figurera-t-elle ?